Le Stan-Info

Octobre 2016
Vol. 01 – Numéro 17

221, rue Centrale
St-Stanislas-de-Kostka
(Québec) J0S 1W0
(450) 373-8944

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Mot du Conseil

L'automne est à nos portes et avec lui, le retour à la routine quotidienne. Depuis septembre, les élèves ont repris le chemin des classes. Dans l'intérêt de sécuriser le secteur de l'école, l'équipe des travaux publics a travaillé à un réaménagement des rues de la Fabrique et Centrale, et ce, afin de rendre l'embarquement et la cohabitation des élèves, automobilistes et piétons sécuritaires. La rue de la Fabrique est devenue sens unique entre le stationnement de l'église et la rue Centrale et l'embarquement des élèves se fait maintenant dans le stationnement devant l'école le soir plutôt que sur la rue Centrale.

De plus, l'entrée du village s'est refaite une beauté à la suite de l'ajout d'un terreplein à l'intersection des rues Centrale et Avenue des Rois. En plus de bénéficier d'un embellissement et de réduire l'effet d'îlot de chaleur grâce à l'installation de vivaces, ce nouveau réaménagement contribue également à diminuer la vitesse automobile dans le secteur. Nous demandons donc votre collaboration et votre courtoisie dans cette zone aux heures de pointe.

Avec l'arrivée de l'automne reprennent également sur la route les déplacements des agriculteurs. Notre municipalité possède une vocation agricole très développée. Soyez vigilants afin d'assurer une cohabitation sécuritaire entre les différents usagers de la route!

Reboisement

En septembre dernier, votre conseil municipal, en collaboration avec le Service de l'aménagement, du développement et de l'urbanisme, a déposé une demande auprès du programme "*Arbre-évolution*" visant à financer des projets de plantations d'arbres et d'arbustes dans les municipalités du Québec. Cette initiative a non seulement pour but de contrer les îlots de chaleur sur les territoires municipaux, mais aussi d'offrir des endroits boisés et ombragés dans les parcs.

Nous avons déposé une demande pour le parc-école, le skate parc, le parc Lavigne, le terrain de soccer, la pointe Filiatrault, ainsi que le centre municipal. Ce programme inclue les arbres nécessaires à la réalisation du projet, l'assistance technique dans la création du plan de reboisement, la main-d'œuvre qualifiée lors de la plantation, ainsi qu'un soutien professionnel post-plantation, et ce, tout à fait gratuitement. Si le projet se concrétise, un peu plus de 570 arbres seront plantés sur le territoire de la municipalité au cours de la prochaine année !

Collecte des feuilles mortes 2016

La municipalité offrira à nouveau cet automne, sur deux journées, le service de collecte des feuilles mortes.

Les résidences desservies par la collecte des feuilles ont déjà reçu en août dernier un paquet de 5 sacs de papier pour ces collectes. Si vous comptez ne pas participer, vous pouvez retourner vos sacs à l'Hôtel de Ville, afin que nous puissions les redistribuer gratuitement. Vous retrouverez plus d'informations sur les dates et les règles de la collecte dans les pages qui suivent.

Suite en page 2

Table des matières

Mot du conseil (suite) 2
Infos municipales 3
Avis public 3
Messages de l'inspectrice 4
Offre de service 4
Événement 5
Bibliothèque 5
Sécurité incendie 6
Sûreté du Québec 7
Loisirs 8
Section Jeunesse 9
Organismes régionaux 10
Soccer 11
Calendrier de collectes 2016 12

À LA MAIRIE

Saint-Stanislas-de-Kostka

Caroline Huot
Mairesse
mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sébastien Frappier
Conseiller – district no. 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Jean-Guy St-Onge
Conseiller – district no. 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Camille Deschamps
Conseiller – district no. 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Michel Taillefer
Conseiller – district no. 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Réjean Dumouchel
Conseiller – district no. 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller – district no. 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

Bureau municipal

221, rue Centrale, C.P. 120
Saint-Stanislas-de-Kostka (Qc) J0S 1W0

Tél.: **(450) 373-8944**
Fax: **(450) 373-8949**

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi de 9h à 16h
Vendredi de 9h à midi
Fermé entre midi et 13h.

Courriel: info@st-stanislas-de-kostka.ca
Site web: www.st-stanislas-de-kostka.ca

Municipalité Saint-Stanislas-de-Kostka:
www.facebook.com/ststanislasdekostka/

Bibliothèque Maxime-Raymond:
www.facebook.com/bibliomaximeraymond/

Camp de jour:
www.facebook.com/campjourststan/

Stan-Ados:
www.facebook.com/stanadolescents/

Conception et impression du journal:
© Les Publications Municipales
Sans frais: 1 (877) 553-1955

MOT DU CONSEIL (suite)

Aménagement

Au courant de l'été, de nombreux projets ont eu lieu dans votre municipalité.

Comme à l'habitude, des travaux de pavage ont été réalisés sur différentes rues du village et au bord de l'eau. L'installation d'une patinoire permanente au parc-école a également été réalisée au mois d'août.

Cette nouvelle patinoire, dotée d'une surface multisports, permet la pratique de sports, été comme hiver. Une inauguration officielle avec démonstration aura lieu prochainement. Surveillez votre courrier postal et nos médias sociaux afin de connaître les détails.

Services en ligne

Votre municipalité offre une multitude de services en ligne afin de faciliter le partage d'information entre citoyens, élus et employés. Voici quelques services que vous retrouvez sur notre site internet, à la section «Services en ligne»:

1- ***Requête ou demande d'information***, vous permettant d'adresser une requête d'ordre général ou une demande d'information à l'administration municipale;

2- ***Réparation de luminaire***, vous permettant de nous partager la déficience (toujours allumé, toujours éteint ou fonctionnement intermittent) d'un luminaire de rue appartenant à la municipalité;

3- ***Demande de réparation de bac***, vous permettant de nous adresser une demande de réparation pour un bac ayant un couvercle, une roue ou une poignée brisée à la suite de la collecte;

4- ***Demande de permis en ligne***, vous permettant de soumettre au service de l'urbanisme une demande de permis pour la construction résidentielle, la rénovation ou l'agrandissement, la construction d'un garage détaché, l'aménagement d'une piscine ou d'un spa, la construction d'un cabanon, l'installation d'une clôture ou d'une haie, l'installation septique, une demande d'usage autre que résidentiel et un formulaire de plaintes;

5- Portail ***Accès Loisir***, vous permettant de trouver des activités sportives, récréatives et culturelles sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry;

6- Application ***Voilà!,*** pour iPhone et Androïd, vous permettant de signaler un problème non urgent dans la municipalité, que ce soit pour localiser des nids-de-poule, des lampadaires brisés, des graffitis ou encore pour recommander leur réparation.

Vous trouvez également sur le site Internet les procès-verbaux des séances du conseil municipal, quelques résumés de règlements d'urbanisme et des informations sur la municipalité, ses attraits et ses activités. Nos différentes pages Facebook regorgent également d'informations. Nous vous invitons à vous y abonner pour être à l'affût des nouvelles de votre municipalité.

Nous vous souhaitons un agréable automne!

INFOS MUNICIPALES

TAXES 2016
RAPPEL IMPORTANT

Veuillez noter que les comptes de taxes 2016 doivent être payés au plus tard le 16 décembre prochain. Vous éviterez ainsi les inconvénients reliés à la vente pour non-paiement des impôts fonciers (parution dans le journal, frais supplémentaires, etc.).

RETOUR DU SERVICE DE COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Deux collectes de feuilles se tiendront les mardis 1er et 15 novembre, à compter de 7h.

Les rues ciblées (secteur village et secteur Bord-de-l'eau) ont déjà reçu 1 paquet de 5 sacs de collecte en papier par maison. La liste des rues desservies est disponible sur le site Internet de la MRC https://lc.cx/4FRe. Merci de retourner à la mairie les sacs en trop, ils pourront être redistribués aux intéressés qui communiqueront avec la municipalité.

Si vous vous procurez des sacs supplémentaires en quincaillerie, assurez-vous qu'ils soient en papier spécialement conçu pour les feuilles mortes. **Les sacs en plastique sont interdits**. Votre participation est précieuse. Grâce à vous, ces feuilles mortes seront transformées en compost et utilisé pour enrichir naturellement un sol agricole. Votre rue n'est pas ciblée ? Contactez-nous, il nous fera plaisir de vous guider dans le compostage domestique. Notez que l'Écocentre de Salaberry-de-Valleyfield accepte également les feuilles mortes, les branches et les autres résidus de jardin. Pour toute question : MRC de Beauharnois-Salaberry 450-225-0870, poste 239.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler vos feuilles.

COLLECTE D'ORDURES

Notez que la collecte des ordures se fera aux deux semaines **à partir du 28 novembre prochain**. Référez-vous au calendrier des collectes situé à la dernière page de ce bulletin d'information.

ÂGE D'OR

CLUB D'ÂGE D'OR

Activités: Parties de cartes

Heures: Tous les jeudis entre 13h et 16h

Lieu: 188, rue Principale à Saint-Stanislas-de-Kostka

Pour information: (450) 377-1269

Vous êtes les bienvenu(e)s !

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE TROISIÈME EXERCICE DU RÔLE TRIENNAL 2015- 2016 - 2017

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, sera en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, aux heures régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant.
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

  MRC de Beauharnois-Salaberry
  2 rue Ellice
  Beauharnois (Québec) J6N 1W6
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #150 de la MRC de Beauharnois-Salaberry et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 13 septembre 2016

Maxime Boissonneault
Directeur général

MESSAGES DE L'INSPECTRICE

COLLECTE DES ALGUES

Nous vous informons que nous procéderons à une dernière collecte d'algues le **mardi 11 octobre prochain.**

QUAI POUR L'ACCÈS AU LAC

Prenez note que le quai des baigneurs au bout de la rue Brosseau sera enlevé le **3 octobre**. Le quai pour embarcations nautiques sera enlevé plus tard dans la saison, sans préavis.

LA STATION DE VIDANGE POUR VR

Nous vous avisons que la station de vidange pour les véhicules récréatifs (VR), située dans le stationnement de l'Hôtel de Ville, sera fermée à compter du **11 novembre**.

INSTALLATION SEPTIQUE

En vertu des dispositions de la réglementation provinciale sur les installations septiques, il est obligatoire de vidanger le réservoir, et ce, tous les deux ans. Nous comptons sur votre collaboration afin de nous fournir la preuve de vidange pour compléter votre dossier et ainsi assurer un suivi de l'entretien de votre installation septique.

CONSEILS PRATIQUES EN PRÉVISION DE LA SAISON HIVERNALE

Avec la saison hivernale qui approche, nous désirons vous informer que vous devez vous assurer que rien n'encombre toute portion de terrain donnant sur l'emprise municipale de la rue. Il importe également de maintenir en bon état de propreté vos fossés et de ne pas y déposer vos branches et vos feuilles.

Un conseil pour l'ensemble du territoire: assurez-vous que votre rue soit facilement accessible et qu'une bande de 3' à 4' supplémentaires en bordure de cet accès soit exempte de tout élément décoratif, que ce soit des piquets, une clôture à neige ou des blocs de ciment. Il nous faut garder l'emprise municipale libre en tout temps afin de faciliter le déneigement.

De plus, lorsque vous déneigez vos entrées, assurez-vous de ne pas déposer de neige dans la rue ou sur les terrains municipaux. Veuillez s.v.p. en aviser votre entrepreneur.

Pour des raisons de sécurité, il est également essentiel de déneiger les sorties, balcons et terrasses après chaque chute de neige.

ABRIS D'HIVER (TEMPOS)

Nous vous rappelons que les abris d'hiver pour les véhicules automobiles sont autorisés du 15 octobre au 15 avril. Assurez-vous que l'adresse civique de votre résidence reste visible en tout temps. Consultez le service d'urbanisme pour plus de détails.

N'oubliez pas qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier sur le chemin public, entre minuit et sept heures le matin du 1er décembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur l'ensemble du territoire municipal.

OFFRE DE SERVICE

OFFRE DE SERVICE : PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN ET À L'ARROSAGE DE LA PATINOIRE

La Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka est à la recherche d'une personne ou d'une équipe de personnes désireuses de s'occuper de l'arrosage et de l'entretien de la patinoire.

Exigences :

- Au moins une des personnes de l'équipe devra avoir 20 ans pour présenter l'offre de service.
- Pour l'arrosage et l'entretien de la patinoire, le ou les candidats devront avoir une bonne forme physique.
- Être disponible selon un horaire variable, la température et les besoins de service.

Les soumissions présentées sous enveloppes scellées et identifiées doivent parvenir au bureau de la Municipalité **avant le 28 octobre 2016 à 11 heures**, et contenir :

A) L'offre présentée : Entretien et arrosage = montant forfaitaire

B) La liste des personnes affectées aux travaux : noms, âges, adresses

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : M. Camille Deschamps (450) 373-1200

Veuillez faire parvenir votre soumission en indiquant sur votre enveloppe :

Postes relatifs à la patinoire
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka
221 rue Centrale
Saint-Stanislas-de-Kostka,
Qc J0S 1W0
450-373-8944

LA PETITE SÉDUCTION À SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA?

L'équipe de production de l'émission *La Petite Séduction*, télédiffusée sur les ondes de Radio-Canada et sur TOU.TV, atteignant ainsi plus de 1 million de téléspectateurs, a approché notre municipalité afin qu'elle puisse séduire un artiste au printemps 2017 à l'occasion de la 12e saison de l'émission.

Avant de s'inscrire, la Municipalité fait un appel à tous afin de voir votre intérêt à participer à ce projet. Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à collaborer au comité et à chacun des blocs de l'émission. L'émission est divisée en 5 blocs. Le travail est varié : organisation d'un bloc, recrutement de bénévoles, figurants, construction d'éléments de décor, recherche de costumes et d'accessoires, etc.

Vous êtes intéressés par le projet et aimeriez donner du temps à l'une ou l'autre des étapes ? Manifestez-vous avant le 21 octobre à loisirs@st-stanislas-de-kostka.ca ou 450-373-8944, poste 206.

Selon l'intérêt manifesté par la population, nous ferons un suivi à la production en novembre.

BIBLIOTHÈQUE MAXIME-RAYMOND

HEURES D'OUVERTURE:

Tous les mercredis de 18h30 à 20h

Tous les samedis de 9h30 à 11h30

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA SE JOINT AU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

Par cette décision, la municipalité permet à l'ensemble de sa population de bénéficier d'une offre de services accrue à la Bibliothèque municipale Maxime-Raymond. En se ramifiant à ce réseau bibliothécaire montérégien, les utilisateurs auront droit à de nombreux et nouveaux services, tels qu'une offre élargie de titres de livres imprimés et numériques, des journaux et magazines numériques, de la musique en ligne, des formations à distance (cours de langue, de bureautique, de traitement de photos, de croissance personnelle, etc.) et bien d'autres services, tous les plus intéressants les uns que les autres.

Les usagers auront accès à un attrayant catalogue de références et pourront le consulter sur place ou encore à distance, que ce soit de la maison, du travail, de l'école ou de n'importe où ailleurs, et ce, à partir d'un site web dédié spécifiquement à la bibliothèque.

Ouverture officielle du service le samedi 1er octobre 2016!

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

FORMATION « S'INITIER À L'EMPRUNT DE LIVRES NUMÉRIQUES DE MA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE »

Date : Jeudi 20 octobre

Heure : 18h30 à 21h

Lieu : Bibliothèque Maxime-Raymond, située au 117, rue Centrale

Contenu :

- Accéder aux livres numériques du Réseau BIBLIO de la Montérégie
- Création d'un identifiant Adobe, incontournable et pourquoi c'est nécessaire
- Les différents types d'appareils
- Les différents logiciels de gestion
- L'offre de livres numériques sur PRETNUMERIQUE.CA et Overdrive et comment les utiliser
- Période de questions et pratique

Réservation obligatoire. Places limitées. Réservez au (450) 373-8944, poste 206. Gratuit!

Heure du conte spécial Halloween pour les 5 à 12 ans GRATUIT!

Samedi 29 octobre à 10h à la Bibliothèque Maxime-Raymond

Heure du conte spécial Noël pour les 5 à 12 ans GRATUIT!

Samedi 10 décembre à 10h à la Bibliothèque Maxime-Raymond

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Maxime-Raymond est à la recherche de bénévoles pour ses heures d'ouverture le mercredi soir et le samedi matin. Si vous avez 3 heures par mois à consacrer à votre bibliothèque, votre aide serait la bienvenue.

Vous pouvez donner votre nom à la Municipalité au (450) 373-8944, poste 206.

CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILES

À l'approche de la saison froide et du changement d'heure, votre service d'incendie vous rappelle l'importance de vérifier et de changer vos piles dans vos avertisseurs et détecteurs de fumée. Il serait dommage qu'une vie soit perdue pour avoir omis de poser un geste aussi anodin. Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **5 au 6 novembre 2016**. À 2h du matin, nous reculerons l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est et gagnerons une heure de sommeil.

ASSUREZ-VOUS DE LEUR BON FONCTIONNEMENT

Pour vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, vous pouvez

provoquer de la fumée en éteignant une bougie près de l'appareil. Si la présence de fumée déclenche le signal d'alarme, votre avertisseur fonctionne bien. Dans le cas contraire, remplacez la pile, puis testez de nouveau l'appareil. S'il ne fonctionne toujours pas, il est défectueux. Vous devez le remplacer.

Où installer vos avertisseurs de fumée

- Sur chaque étage de votre résidence
- À proximité des chambres à coucher
- Dans les chambres où l'on dort la porte fermée
- Au plafond, à au moins 50 centimètres d'un luminaire ou d'un plafonnier

Évitez la cuisine

Il n'est pas conseillé d'installer un avertisseur de fumée près de la cuisine. Il serait déclenché inutilement par les appareils électroménagers, comme le grille-pain.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Nous vous rappelons qu'avant d'entreprendre la saison hivernale et d'utiliser votre foyer à combustion lente, il serait utile et prudent de faire effectuer un ramonage de votre cheminée par un professionnel. Ce ramonage vous évitera possiblement bien des désagréments lorsque vous utiliserez votre foyer.

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Nous vous encourageons à suivre les conseils prodigués en matière de sécurité incendie et à vous procurer les différents outils de sensibilisation, particulièrement promus lors de la Semaine de prévention des incendies. **Cette semaine se tiendra cette année du 9 au 15 octobre prochain.**

Prévoyez un plan d'évacuation de votre résidence et faites des exercices régulièrement. **Sitôt avertis, sitôt sortis !** Une belle occasion de vous exercer est lors de la **Grande Évacuation** qui se tient cette année le **mercredi 12 octobre en soirée.**

La Sûreté du Québec vous informe

MRC de BEAUHARNOIS-SALABERRY
Municipalité Régionale de Comté

Service, professionalisme, respect et intégrité.

« BIEN ATTACHÉ » EN MONTÉRÉGIE : LA GRANDE SENSIBILISATION SE POURSUIT POUR UNE 5E ANNÉE

Toute personne préoccupée par la sécurité des enfants sera heureuse de savoir que pour une 5e année consécutive, la campagne de sensibilisation ***Bien Attaché*** sera bientôt déployée dans la plupart des secteurs de la Montérégie. C'est en effet **du 14 septembre au 12 octobre 2016** que des cliniques de vérifications de bancs et sièges pour enfants auront lieu dans plusieurs services de garde et CPE, de même que dans quelques écoles primaires.

Cette campagne a pour but de sensibiliser les familles à utiliser de façon adéquate le banc d'auto et le siège d'appoint pour enfant, et ce, jusqu'à ce que celui-ci n'en ait plus besoin, soit **jusqu'à environ 7 ans.**

Les parents et grands-parents de la Montérégie sont donc invités à profiter de l'occasion pour faire vérifier gratuitement leurs installations, car **il est de la responsabilité du conducteur du véhicule de s'assurer que ses passagers de moins de 16 ans portent la ceinture de sécurité. Dans le cas contraire, il s'expose à une amende de 80$, plus les frais et à trois points d'inaptitude.**

Poursuivre la sensibilisation, est-ce vraiment nécessaire?

Malgré la diffusion de plus en plus large d'information pertinente et l'accessibilité de plus en plus grande d'outils d'éducation, il appert que l'importance du banc d'auto et du siège d'appoint est encore sous-estimée.

Les données précisent d'ailleurs que le siège d'appoint tout particulièrement est retiré du véhicule familial beaucoup trop tôt. Celui-ci est primordial pour assurer la sécurité de l'enfant lors du transport en voiture. La ceinture de sécurité à elle seule ne suffit pas à protéger l'enfant en cas d'impact, surtout si elle n'est pas installée convenablement. Le siège d'appoint doit être utilisé jusqu'à ce que l'enfant remplisse les conditions suivantes :

1) Le dos est appuyé au dossier.
2) Les genoux sont pliés au bout du siège.
3) La ceinture passe au milieu de l'épaule, soit sur la clavicule.
4) La ceinture repose sur les hanches.

Le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM), partenaire de cette Campagne de sensibilisation depuis sa création en 2012, est fier de promouvoir ainsi la sécurité des enfants lors des déplacements en automobile. Puisque chaque jour, de nouveaux ou de jeunes parents prennent la route avec leur poupon ou leur enfant, il tient à remercier tous les services de garde de la Montérégie qui permettent la tenue de ces cliniques de vérification dans leur milieu. Il salue également les nombreux intervenants impliqués, qu'ils proviennent du district Montérégie de la Sûreté du Québec, des services policiers municipaux et intermunicipaux, des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), du CAA ou de la SAAQ.

Pour plus d'informations sur la campagne, consultez le site **www.BienAttaché.com.**

Sûreté du Québec MRC de Beauharnois-Salaberry (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
625, rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield, J6S 0K9 • Tél. 450 370-4350 • Téléc. 450 370-4386
Internet : www.sq.gouv.qc.ca

DU 8 AU 31 OCTOBRE 2016

lecircuitdesepouvantails.com

Votez pour l'un de nos deux épouvantails géants. Nous vous invitons à aller découvrir les œuvres géantes de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka situées sur les terrains du Domaine du paysan au 65, route 236 et de la Ferme Roger Brisson au 23, route 236.

D'autres œuvres sont également à découvrir à travers le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Pour voter, rendez-vous au
www.lecircuitdesepouvantails.com

LES 9 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifé 9 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras surement tout seul!

SUDOKU 数独

1	7	9		3			2	
			2		1		6	
			4	5	9		7	
		7	1		5			6
	8	3				5	1	
4			3		6	7		
	4		9	2	7			
	3		8		4			
	2			6		9	4	8

NOVICE

6		1		9		3		5
		8				7		
3			7		8			4
			5		9			
		7				1		
			4		1			
9			1		2			3
		5				2		
1		2		4		9		8

INTERMÉDIAIRE

SOLUTIONS

1	7	9	6	3	8	4	2	5
3	5	4	2	7	1	8	6	9
8	6	2	4	5	9	1	7	3
2	9	7	1	4	5	3	8	6
6	8	3	7	9	2	5	1	4
4	1	5	3	8	6	7	9	2
5	4	8	9	2	7	6	3	1
9	3	6	8	1	4	2	5	7
7	2	1	5	6	3	9	4	8

6	7	1	2	9	4	3	8	5
4	2	8	3	6	5	7	1	9
3	5	9	7	1	8	6	2	4
2	1	4	5	7	9	8	3	6
5	9	7	8	3	6	1	4	2
8	6	3	4	2	1	5	9	7
9	8	6	1	5	2	4	7	3
7	4	5	9	8	3	2	6	1
1	3	2	6	4	7	9	5	8

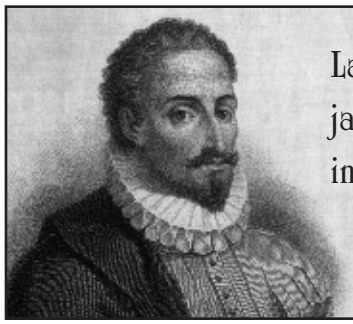

La jalousie ne permet jamais de voir les choses telles qu'elles sont. Les jaloux voient le réel à travers un miroir déformant qui grossit les détails insignifiants, transforme les nains en géants et les soupçons en vérité.

Miguel De Cervantes

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE VALLEYFIELD

Le Centre d'action bénévole de Valleyfield, en collaboration avec les Aidants naturels du Haut-Saint-Laurent, la Société Alzheimer du Suroît, le Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges et le Centre d'action bénévole du grand Châteauguay, vous convie à la 13e édition de la Journée des proches aidants du Sud-Ouest. L'activité se déroulera le **4 novembre prochain de 9 h 30 à 15 h** au 21, boulevard Quevillon, Salaberry-de-Valleyfield (salle La Soie). Au programme, représentation théâtrale « Le Coffre » du Théâtre Parminou et un après-midi de danse en ligne au rythme de chansons populaires animée par M. Carl Gauthier. Aussi, sur place, des kiosques des ressources du milieu, un repas chaud et une possibilité de massage. Vous pouvez vous procurer un billet au coût de 10 $ auprès des organismes participants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 450 373-2111.

CONFÉRENCE « ZÉRO DÉCHET » À LA MRC LE 18 OCTOBRE

Le mardi 18 octobre à 19h, la MRC de Beauharnois-Salaberry vous invite à assister à une conférence gratuite pour vous initier au mode de vie « zéro déchet ». Cette conférence aura lieu dans le cadre des activités de la *Semaine québécoise de réduction des déchets*. La conférencière, Cindy Trottier du blogue Tendance Radis, vous présentera comment elle et sa famille ont appliqué la hiérarchie des 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser) dans leur quotidien. Elle vous partagera ses trucs ainsi que ses bonnes adresses pour consommer de façon écoresponsable dans la région et réduire vos déchets.

La conférence sera suivie d'un atelier où vous apprendrez à confectionner votre propre nettoyant désinfectant naturel et sans déchet.

Lieu : Siège social de la MRC (Salle Kilgour) - 2, rue Ellice, Beauharnois, J6N 1W6

Date et heure : Mardi 18 octobre 2016, 19h00 à 20h15

Coût : Gratuit

Pour plus de détails : (450) 225-0870

MRC de BEAUHARNOIS-SALABERRY
Municipalité Régionale de Comté

GRATIN DE POMMES DE TERRE ET FONDUE D'OIGNONS

INGRÉDIENTS

Fondue d'oignons

- 2 oignons espagnols, coupés en dés
- 55 g (¼ tasse) de beurre
- 125 ml (½ tasse) de vin blanc
- 15 ml (1 c. à soupe) de pâte de tomates
- Sel et poivre

Purée de pommes de terre

- 1,7 kg (11 tasses) de pommes de terre, pelées et coupées en cubes
- 55 g (¼ tasse) de beurre froid, coupé en cubes
- 125 ml (½ tasse) de crème 35 %
- 225 g (½ lb) de fromage à pâte ferme à croûte lavée, coupé en tranches
- 30 ml (2 c. à soupe) de ciboulette fraîche ciselée

PRÉPARATION

Fondue d'oignons

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).

Dans une grande poêle à feu moyen, cuire les oignons dans le beurre environ 20 minutes en remuant fréquemment ou jusqu'à ce qu'ils commencent à dorer légèrement.

Ajouter le vin et la pâte de tomates. Poursuivre la cuisson en remuant jusqu'à ce que le vin soit complètement évaporé. Saler et poivrer. Transvider dans un plat de cuisson rond d'environ 30 cm (12 po) de diamètre.

Purée de pommes de terre

Entre-temps, dans une casserole d'eau bouillante salée, cuire les pommes de terre jusqu'à ce qu'elles soient très tendres. Égoutter. À l'aide d'un pilon à pommes de terre, réduire en purée avec le beurre. Incorporer la crème. Saler et poivrer. Répartir sur les oignons. Garnir du fromage.

Cuire au four 20 minutes. Terminer la cuisson sous le gril (broil) de 3 à 5 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit légèrement doré. Laisser reposer 10 minutes. Au moment de servir, parsemer de ciboulette.

NOTE

On peut préparer ce plat une journée à l'avance et le cuire le lendemain. Dans ce cas, cuire le gratin environ 40 minutes pour qu'il soit bien chaud.

Source : Ricardo

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA FIÈRE DE SES JOUEURS!

La fin de semaine des 10 et 11 septembre derniers se tenaient les finales régionales de soccer du sud-ouest au parc Desforges à Coteau-du-Lac pour les enfants ainsi qu'au terrain synthétique du Collège de Valleyfield pour les adultes. Sur six équipes compétitives provenant de Saint-Stanislas-de-Kostka, trois se sont rendues en finales !

L'association de soccer de Saint-Stanislas-de-Kostka profite de l'occasion pour remercier les entraineurs bénévoles ainsi que les parents qui ont assisté Réjean Dumouchel et Denis Perras dans le soccer récréatif.

L'ÉQUIPE DE FILLES U-21 REMPORTE L'OR FACE À L'ÉQUIPE DE CHÂTEAUGUAY

Rangée du haut : l'entraineur Érick Faubert, Justine Archambault, Shannan Caza, Daphné Latreille, Camille Desgrosseillers, Laurie Pilon, Joanie Archambault, Camylle Gauthier et Véronique Brisson

Rangée du bas : Andréa Girouard, Gabrielle Besner, Sabrina Buermans, Maude Latreille, Gwendolyn Buermans et Christina Bériault

Gardienne de but : Catherine Archambault

Absentes sur la photo : Audrey Brault et Anjie Caza

L'ÉQUIPE DE FILLES U-10 TERMINE QUATRIÈME FACE À L'ÉQUIPE DE MERCIER

Les entraineurs Marc-André Dion et Catherine Faucher

Les joueuses : Élia Bourdeau, Alexia Farquhar, Lili-Jade Voyer, Alexia Gagné, Laugane Dion (rangée du haut)

Ève Weaner, Élie-Anne Tremblay, Elly Godin, Marianne Faubert et Élysabeth Brisson (rangée du bas)

L'ÉQUIPE DE GARS U-10 REMPORTE LE BRONZE FACE À L'ÉQUIPE DE MERCIER

Rangée du haut : Sandra Morin, Julie Girouard, Esteban Leduc, Émile Montcalm, Louis Jolin, Raphael Cécyre, Clovis Castonguay, Tristan Leduc, William Charette et Martin Tremblay

Rangée du bas : Nathan Leclerc, Samuel Fraser, Émile Castonguay, Loïc Trudeau, Raphael-Antoine Lefebvre et Émile Tremblay

CALENDRIER DES COLLECTES 2016

Ordures · Déchets volumineux · Matières recyclables · Cartons

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31